

Petite chronique

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **27 (1919)**

Heft 12

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

n'est donc pas impossible, mais il ne peut être antérieur à l'exil du colonel de Portes, soit à 1765.

Or, à ce moment, Rousseau est à Môtiers, soupçonné et fort mal vu ; assailli à coups de pierres dans la nuit du 6 au 7 septembre, il se réfugie à l'île Saint-Pierre, puis en Alsace. Il ne revint plus en Suisse.

Il y a peu de probabilités qu'il ait fait une excursion à Echallens en 1765 avant septembre, c'est impossible après cette date. On ne sait pas s'il y est jamais allé. D'après un passage des *Confessions* (liv. XII), une lettre à d'Ivernois du 1^{er} août 1764 et une lettre à Milord Maréchal du 21 août, il a passé trois jours dans un cabaret à Goumoëns, retenu par la pluie ¹. Mais Goumoëns n'est pas Echallens, et il ne semble pas que l'avocat Porta ait pu y être exilé avant 1765.

On sait que de nombreuses légendes sont nées autour de J.-J. Rousseau, comme autour de tous les hommes célèbres. Sommes-nous en présence d'une de celles-ci ? Ou bien l'exil de Porta est-il antérieur à 1765 et Rousseau a-t-il fait à Echallens un séjour inconnu à ses biographes ?

C'est une question que nous posons aux érudits,

Charles GILLIARD.

PETITE CHRONIQUE

L'association du *Vieux Moudon* a eu son assemblée générale dimanche 16 novembre sous la présidence de M. le Dr Meylan qui a annoncé l'installation du Musée du Vieux Moudon dans le nouveau bâtiment des Ecoles primaires.

M. Maxime Raymond, archiviste cantonal, a donné ensuite lecture d'un travail documenté sur les Zæhringen à Moudon. Partant du récit de l'historien de Gingins, très fantaisiste, il a indiqué les faits certains que nous connaissons actuellement. Il est probable que les Zæhringen ont eu Moudon sous leur domination entre

¹ Renseignements qui m'ont été aimablement fournis par M. Th. Dufour, de Genève.

1190 et 1207. Mais Moudon a passé en réalité presque directement du comte Guillaume de Genevois à la maison de Savoie, Thomas de Savoie étant son beau-fils, et Béatrice du Genevois ayant sans doute apporté ce fief à son époux. En 1207, l'empereur accorde Moudon à la Savoie. Le court passage des Zähringen à Moudon leur a pourtant permis de restaurer et d'agrandir le « castrum » et la tour qui, dans son aspect actuel, suivant l'avis de M. Naëf, date de leur époque, mais utilise peut être un ouvrage romain.

M. Georges-Antoine Bridel a fait remarquer que la tour a été abaissée à plusieurs reprises, encore au XIX^e siècle.

C'est aussi M. Bridel qui a lu le travail de M. Charles Gilliard, professeur à Lausanne, absent, sur « Moudon et la conquête bernoise ». Le 2 janvier 1536, les Etats de Vaud siègent à Moudon, mais on ne sait s'ils ont prévu des mesures de défense contre les Bernois menaçants. Le 24 janvier, le Conseil de la ville envoie deux délégués à Payerne auprès de l'armée bernoise, qui se refuse de traiter et exige la capitulation. Les délégués rentrent à Moudon ; le 25 janvier, huit autres délégués vont porter aux chefs bernois, campés près de Démoret, la soumission de la « bonne ville ». Claude de Glâne, qui habitait la ville, est nommé bailli et prête serment dans la chapelle de Notre-Dame du château. Il y eut quelques inquiétudes pendant les jours qui suivirent, puis on régla les dépenses occasionnées par les délégations, qui se montaient à la somme de 66 florins environ.

M. le Dr René Meylan a exposé l'organisation militaire du siècle passé et décrit avec humour les préparatifs des avant-revues et tout le cérémonial bon-enfant des revues d'autrefois.

M. Antoine Pache a demandé aux chercheurs de bien vouloir préparer et écrire une histoire de la ville de Moudon, décrire sa physionomie architecturale aux diverses époques de son passé. M. G.-A. Bridel, enfin, a présenté quelques objets reçus par le Musée.

— Près de la limite des territoires de Vaud et de Fribourg, une belle *pirogue lacustre* a été découverte au bord du lac de Neuchâtel. Le Musée national pouvait seul aménager un local suffisant pour loger et mettre à la portée du public un témoin aussi volumineux de l'époque préhistorique. Le sous-directeur de ce Musée, M. Viollier, est venu en prendre possession le 7 novembre.
